

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS,
LE MERCREDI 8 octobre 2025 À 18H30**

Présences

Brigitte Chapdelaine
Nathalie Hébert
Marie-Eve Paquette
Étienne Patenaude-Charbonneau
Nicolas Pelletier
Rubis Chaput
Léa Maalouf
Alexandre Laforest
Annick Gamache
Nicole Martel
Virginie Lachapelle
Roxanne Gascon
Louise Gagné
Manon Vidal

Substituts

Aucun

Absence

Aucun

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté, l'assemblée est déclarée normalement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)

CÉ -25-26-01

SUR PROPOSITION dûment faite par Nicolas Pelletier, appuyée par Annick Gamache,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour, tel que déposé.

3. Présentation des membres (suivi)

Tous les membres se sont présentés.

4. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 10 juin 2025 (adoption)

CÉ -25-26-02

SUR PROPOSITION dûment faite par Rubis Chaput, appuyée par Étienne Patenaude-Charbonneau,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 10 juin 2025, tel que déposé.

5. Nominations aux postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire (décision)

En vertu de l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil d'établissement choisissent parmi les représentants des parents, qui ne sont pas membre du personnel de la commission scolaire, celui ou celle qui agira comme président ou comme présidente. Cette nomination est valable pour un an.

CÉ -25-26-03

Il est proposé qu'Étienne Patenaude-Charbonneau reprenne le poste de président.

SUR PROPOSITION dûment faite par Léa Maalouf et appuyée à l'unanimité

IL EST RÉSOLU d'adopter la nomination de Étienne Patenaude-Charbonneau au poste de président du conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs pour l'année scolaire 2025-2026.

CÉ -25-26-04

Marie-Ève Paquette se propose pour le poste de vice-présidente et est appuyée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter la nomination de Marie-Ève Paquette au poste de vice-présidente pour l'année scolaire 2025-2026.

CÉ -25-26-05

Virginie Lachapelle se propose pour être secrétaire et est appuyée à l'unanimité.

IL EST RÉSOLU d'adopter la nomination de Virginie Lachapelle au poste de secrétaire pour l'année scolaire 2025-2026.

6. Dénonciation de conflit d'intérêts et déclaration relative aux antécédents judiciaires (information)

Nathalie Hébert informe les membres qu'ils doivent remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts. Tous les membres ont remis le formulaire signé durant la rencontre.

7. Représentant de la communauté (décision)

Le Conseil est toujours à la recherche d'un candidat représentant de la communauté. Il est toujours difficile de recruter. Si quelqu'un se montre intéressé, nous pouvons en informer le président.

8. Parole au public (information)

Les membres du public se présentent puisqu'il s'agit de nos substituts et de la présidente de l'OPP.

9. Établissement des règles de régie interne (adoption)

L'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) établit ses règles de régie interne, qui doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire;

Cet article prévoit aussi que le CÉ doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances et en informer les parents et les membres du personnel de l'école.

Le projet de règles de régie interne [ou les règles de régie interne existantes] a été présenté aux membres du CÉ par la directrice. Des modifications ont été faites pour adapter le document au contexte de visioconférence.

Il a aussi été établi qu'il pourra y avoir 6 membres substituts. Le mode de fonctionnement pour déterminer qui agira comme premier substitut sera un courriel envoyé à tous.

CÉ -25-26-06

SUR PROPOSITION dûment faite par Nicole Martel et appuyée par Léa Maalouf,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les règles de régie interne du conseil d'établissement telles que présentées par Nathalie

Hébert dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

10. Établissement d'un calendrier des séances du conseil d'établissement et échange des coordonnées des membres (adoption)

Les membres échangent sur la proposition de départ du calendrier faite par Nathalie Hébert.

CÉ -24-25-07

Il est proposé que 3 rencontres se fassent en virtuel, soit celles du 20 janvier 2026, 17 février 2026 et 24 mars 2026 et que les autres rencontres se déroulent en présentiel.

SUR PROPOSITION dûment faite par Étienne Patenaude-Charbonneau, appuyée par Annick Gamache,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'horaire selon la proposition de départ et les modalités des rencontres.

11. Budget de fonctionnement

L'article 66 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte au centre de services scolaire. Il prévoit également que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées au conseil d'établissement par le centre de services scolaire.

Le budget annuel du CÉ doit servir exclusivement au fonctionnement du CÉ, entre autres, à assurer la présence des membres aux séances du CÉ et à assurer la formation des membres du CÉ.

Nathalie Hébert présente le budget annuel de fonctionnement du CÉ pour l'année scolaire 2025-2026. Il est de 414\$.

CÉ -25-26-08

SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-Ève Paquette, appuyée par Nicolas Pelletier,

IL EST RÉSOLU d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026,

12. Campagne de financement

L'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) approuve la tenue d'une campagne de financement, la nature des activités de financement qui composent cette campagne, et approuve également l'utilisation qui sera faite des sommes ainsi amassées ; Pour prendre cette décision, le CÉ doit respecter les écrits du centre de services scolaire applicables en cette matière, notamment, L'Encadrement relatif aux campagnes de financement dans les écoles (activités diverses incluant les dons et les commandites) ;

Pour l'instant, toutes les activités de financement ne sont pas définies, mais quelques-unes sont déjà prévues.

Super Recycleurs

L'activité se déroulera le 21 avril 2026.

Bosapin

L'activité se tiendra en novembre et décembre.

C'est à moi (étiquettes)

Il serait intéressant que le lien pour les étiquettes soit inclus dans les listes d'effets scolaires.

2 propositions sont faites pour l'utilisation de l'argent amassé par les campagnes de financement :

1. Proposition pour faire venir un artiste autochtone pour la journée du 30 septembre 2026 avec la totalité des 3 campagnes de financement (2 votes)
2. Proposition pour que la totalité du montant soit pour les activités pour le sentiment d'appartenance (9 votes)

1 abstention

CÉ -25-26-09

SUR PROPOSITION dûment faite par Étienne Patenaude-Charbonneau, appuyée par Nicole Martel,

IL EST RÉSOLU d'approuver la tenue des campagnes de financement pour les activités favorisant le sentiment d'appartenance.

** Pour l'an prochain, il serait bien de proposer aussi la campagne de financement Colle-à-moi afin de rejoindre un plus grand nombre de parents.

13. OPP (information)

L'OPP a participé à l'organisation de la journée de la vérité et de la réconciliation cette année. Le souhait est que cette journée soit différente chaque année. Ils aimeraient qu'un artiste autochtone puisse venir à l'école l'an prochain.

14. Dérogation à la politique alimentaire (approbation)

Demande d'approbation de pouvoir déroger de la politique alimentaire à certaines dates : Rentrée scolaire, Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques et fête de fin d'année scolaire.

CÉ -25-26-10

SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-Ève Paquette, appuyée par Rubis Chaput.

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la dérogation proposée.

15. Sortie aux parcs et destination à distance de marche de l'école

CÉ -25-26-11

SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-Ève Paquette, appuyée par Rubis Chaput,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, que les enseignants et les éducatrices aient le droit sortir de l'établissement avec leurs élèves dans les alentours de l'école pour toutes les sorties à distance de marche.

16. Activités extrascolaires (approbation)

Le CE doit se prononcer sur les activités qui vont nécessiter un coût aux parents ou celles qui se font à l'extérieur de l'école (sans déplacement à pied) ou celles qui demandent un changement à l'horaire.

CÉ -25-26-12

SUR PROPOSITION dûment faite par Rubis Chaput, appuyée par Alexandre Laforest

IL EST RÉSOLU d'approuver les activités extrascolaires dans le tableau en pièce jointe. Dans le document sont identifiées celles pour lesquelles des coûts seront facturés, celle où les élèves sortent du terrain de l'école et celles qui demandent une modification à l'horaire.

17. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) au 3e cycle (approbation)

Demande d'approbation des planifications annuelles des contenus en orientation scolaire et professionnelle.

CÉ -25-26-13

SUR PROPOSITION dûment faite par Roxanne Gascon, appuyée par Rubis Chaput,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, le contenu en orientation scolaire et professionnelle au 3^e cycle.

18. Activités parascolaires (approbation par courriel)

Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel le 8 septembre par la directrice concernant la mise en place d'une activité parascolaire de soccer encadré par un enseignant d'éducation physique. Cette activité au coût maximum de 35\$ prendra fin avec un tournoi le 4 octobre.

Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement.

Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation.

Tous les membres étaient en accord avec la mise en place de cette activité.

CÉ -25-26-14

SUR PROPOSITION dûment faite par Étienne Patenaude-Charbonneau, appuyée par Rubis Chaput,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité la mise en place de l'activité de soccer.

19. Activités parascolaires

Karaté :

Karaté Sportif Boucherville, situé au 280 boul. Du Fort-Saint-Louis Boucherville représenté par Maxim Jodoin

Coût:

1er membre: 235\$ + txs
2e membre et + : 200\$ +txs
Session de 8 cours de 45 minutes après l'école au gymnase de 15h40 à 16h25
80 places disponibles

Club d'échec

Club d'échecs Ovation Échiquéenne, situé à St-Jean-Sur-Richelieu représenté par Sylvain Courtemanche

Coût : 120\$ par session de 8 séances
Le midi ou le soir, selon les locaux disponibles.
Minimum de 10 inscriptions requis

Danse Hip Hop:

Takabouger Inc. situé au 2036 rue Bellevue St-Bruno- de-Montarville représenté par Julie Fortier

Coût :

Session de 8 cours de 50 minutes pour 98 \$ plus taxes

Les mercredis de 12h20 à 13h10

Deux sessions seront proposées, une à l'automne et l'autre à l'hiver.

** Il est mentionné par un membre qu'il serait apprécié qu'il y ait deux jours semaines puisque la demande pour la danse est importante.

Activités sportives – Enseignant d'éducation physique :

Plusieurs activités parascolaires sont prévues le midi sous l'encadrement des enseignants d'éducation physique.

Tournoi parascolaire et sortie sportive 2025-2026										
Nom du tournoi	Date	Nombre de joueurs minimum par équipe	Nombre de joueurs maximum par équipe	nombre d'équipes minimum	Frais pour 1 équipe	Heures des entraîneurs	Total	Prix maximum par élève	Prix minimum par élève	
Mini soccer RSEQ Moustique (3ème cycle)	16/09/2025 au 4/10/2025	7	14	1	230	0	230	32,86	16,43	
Mini soccer RSEQ colibri (2ème cycle)	15/09/2025 au 4/10/2025	7	14	1	180	0	180	25,71	12,86	
Parascolaire Mini-futsal Moustique (3ème cycle) Tournoi du 24-25 janvier	21/10/2025 au 24/01/2026	5	14	1	270	9	693	138,6	49,5	
Parascolaire Mini-futsal colibri (2ème cycle) Tournoi du 24-25 janvier	21/10/2025 au 24/01/2026	5	14	1	200	9	623	124,6	44,5	
Parascolaire Mini-basket Moustique (3ème cycle) Tournoi du 30 novembre	07/11/2025 au 30/01/2026	10	15	1	200	6	482	48,2	32,13	
Mini-deck hockey Extérieur 3ème cycle	20/02/2026 au 09/05/2026	7	12	1	235	10	705	100,71	58,75	
Festival d'initiation Badminton 2ème 3ème cycle	09/01/2026 au 21/02/2026	2	2	4	30	8	496	62	62	
Bras de fer Tournoi du midi 2ème cycle	/05/2026	5	10	1	0	1	47	9,4	4,7	
Bras de fer Tournoi du midi 3ème cycle	/05/2026	5	10	1	0	1	47	9,4	4,7	
Mini-Flag Football 3ème cycle	12/03/2026 au 11/06/2026	12	16	1	235	13	846	70,5	52,88	
Mini-Flag Football 2ème cycle	10/03/2026 au 09/06/2026	12	16	1	95	13	706	58,83	44,13	
					Tournoi	Heure entraîneur	Frais parents	Frais 1 élève	Frais 1 élève	
					Frais total	1675	70	5055	680,81	382,58

CÉ25-26-15

SUR PROPOSITION dûment faite par Nicolas Pelletier, appuyée par Léa Maalouf,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la mise en place de ces activités parascolaires avec les coûts associés.

20. Vandalisme (information)

Il y a eu 3 gros incidents de vandalisme avec entrée par effraction en septembre. Des caméras sont commandées. La moitié de la facture sera assumée par le CSS. Des changements au niveau des systèmes de porte ont été effectués. Des contacts aux portes reliés à l'alarme ont été ajoutés. Le retrait des poignées des portes extérieures au bout des modulaires a été fait. Aussi, pendant plusieurs jours, un gardien de sécurité a été sur place en soirée.

À chacun des incidents, des rapports de police ont été faits.

La ville a été informée d'être vigilante lors de leur activité à l'école.

Il est demandé d'envoyer le courriel expliquant les mesures prises à tous les parents de l'école.

21. Plan de répartition

Le CSSP a fait l'envoi aux parents des 3 scénarios proposés pour la consultation sur le plan de répartition. Une adresse courriel (espace.boucherville@cssp.gouv.qc.ca) est disponible pour faire l'envoi de questions et commentaires.

Le 15 octobre, une séance de consultation publique aura lieu dans le gymnase de l'école Les Jeunes Découvreurs. La séance sera diffusée sur la page Facebook du CSSP et d'utiliser le clavardage afin de poser ses questions/commentaires.

Pour donner suite à la séance publique du 15 octobre, les parents de Boucherville recevront un Forms avec les questions qui auront été travaillées lors de la séance du 15 octobre.

22. État de vétusté du bâtiment (information)

Notre école a une cote de D. Pour notre école, nous avons un bon bâtiment étanche, avec des fenêtres qui ont déjà été remplacées, la maçonnerie est de bonne qualité et la toiture a été refaite.

Ce qui serait à refaire pour toutes les écoles est le système de plomberie, l'électricité, le système de ventilation.

Pour les Jeunes Découvreurs, les finis de plancher, les blocs sanitaires, les portes extérieures seraient des éléments à refaire.

Parmi les travaux cités, rien ne compromet la sécurité des occupants.

23. Service de garde(information)

Cette année 472 élèves sont inscrits. L'année est bien partie. La première journée pédagogique était en septembre et s'est bien déroulée.

L'utilisation de Hop Hop est suspendue pour des raisons de sécurité.

Un membre du public souligne le bienfait des éducateurs dans notre milieu.

Un courriel sera envoyé pour les sorties scolaires.

24. Vie à l'école

Pour toute l'école : chanson à l'école, journée réconciliation

Préscolaire : Les enfants se sont adaptés rapidement. Valérie Fontaine (auteure) sera à l'école demain.

1^{er} cycle : Steve Beshwaty (illustrateur) cette semaine.

2^e cycle : Geneviève Guilbault (auteure) la semaine prochaine.

3^e cycle : Louis Lymburne (Auteur) qui viendra visiter les élèves.

900 : Belles rentrées pour les classes 900 qui se sont rapidement réadaptées à la vie de l'école.

L'école a été inscrite à un programme Jouer Gagnant. Des sportifs se déplacent dans les écoles pour faire des conférences.

25. Comité de parents

La première rencontre est demain.

26. Correspondance (information)

Aucune correspondance n'a été reçue.

27. Sujets divers

Classe extérieure : Elle est de plus en plus utilisée. En assemblée générale, les enseignants sont souvent incités à l'utiliser. La toile sera retirée avant l'hiver et entreposée.

Au niveau de la cour d'école, il a été mentionné qu'il serait bien d'installer des supports à trottinettes et à vélo si la ville ne veut pas les fournir.

Crème solaire : On nous rappelle que la crème solaire doit être appliquée lorsque les enfants en ont.

28. Parole au public

Aucun

29. Levée de l'assemblée (approbation)

CÉ -25-26-16

SUR PROPOSITION dûment faite par Virginie Lachapelle, appuyée par Marie-Ève Paquette.

IL EST RÉSOLU de clore, à l'unanimité, la séance à 20 :58.

Étienne Patenaude-Charbonneau
Président du
Conseil d'établissement

Nathalie Hébert
Directrice